

fait embarquer. Sans doute que le bon Lord n'aimait pas de les voir sur ses terres, et que c'est là pourquoi il en fait don au Canada!

A Vaudreuil, M. Chiniqy vient de recevoir de la Tempérance 2000 personnes. Dans le Comité de Vaudreuil, il y avait précédemment 36 Auberges; on n'en trouve plus que 4.

Nous regrettons d'avoir à annoncer que l'émigration de nos compatriotes continue encore cette année. Hier, 20 à 25 d'entre eux ont traversé Montréal, en route pour Chicago.

Nous voyons que le Morning Courier de ce matin est littéralement furieux, de ce que le Times de Londres continue un nouvel article en faveur de la grande masse du peuple du Canada. Nous en parlerons plus au long vendredi prochain.

Quelques tories continuent à renvoyer leurs commissions comme magistrats et officiers de milice. Ce sont des places non-rémunérées! Ça explique ces résignations!

Le 20 du courant, a été célébré à la Cathédrale de Québec le 59e anniversaire du Sacre de Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec. C'est S. G. Mgr. de Sidyme qui a officié; et, après la messe, Mgr. l'Archevêque a entonné le Te Deum.

George Brown, écrivain, rédacteur du Globe de Toronto, vient d'être condamné aux assises de London à payer £30 de dommages à John Prince, M. P., qui le poursuivait pour libelle. M. Brown en appelle à la cour d'Oyer et Terminer, et a tout espoir de voir ce jugement renversé.

Le Toronto Herald, qui depuis l'incendie à Toronto avait cessé de paraître, vient de voir de nouveau le jour. Nous souhaitons plein succès à notre confrère réformiste.

Des nouvelles de New-York nous apprennent que le choléra y est entièrement disparu.

Nos journaux de Toronto nous apprennent que le choléra était à Cincinnati; ce qui veut dire, à deux journées et demie de Toronto.

Quant à Québec, la santé publique y est bien bonne. Il en est de même à la Grosse-Île, où il ne se trouvait ces jours derniers que 7 malades du typhus ou de la dysenterie.

Les tories du Napanee, Haut-Canada, ont tenté de brûler Lord Elgin en effigie. Mais les libéraux sont allés à leur rencontre, leur ont enlevé leur effigie, et puis les ont renvoyés chez eux avec quelques yeux noirs. C'est le Herald de Kingston qui nous apprend ce fait.

Il y a eu à Watertown, E.-U., un grand incendie qui a détruit de 100 à 120 édifices; la perte est estimée à \$250,000.

Le Freeman's Journal de New-York rapporte qu'un de ses échanges d'outre-mer annonce que Pie IX se propose de se rendre à Avignon, où il convoquerait un concile oecuménique.

Le 18 courant, la ville de St. Louis, Missouri, a eu la moitié de sa partie commerçante consumée par un violent incendie, qui a détruit aussi cinq banques et 27 bateaux à vapeur.

A l'incendie de St. Louis, toutes les imprimeries anglaises, excepté celle de l'Union, ont été détruites par le feu, qui a originé dans un bateau à vapeur. La perte est estimée à cinq millions de piastres!

Les diocèses de New-York, de la Nouvelle Orléans et de Cincinnati vont devenir des Archidiocèses. C'est au moins la suggestion que fait le concile provincial des Etats-Unis. On ajoute que Mgr. Hughes serait nommé primat d'Irlande.

Il y a eu un feu à Milwaukee; la perte s'élève à \$60,000. On croit que c'est le fait d'un incendiaire.

Le steamer Empire se rendant à New York vient de faire naufrage; on pense que pas moins de 100 personnes y ont péri. Il pése de graves soupçons sur la tête du pilote.

Les "Réflexions préliminaires des vrais principes politiques," par M. Clément Dumessil, sont reçues; nos remerciements à l'auteur. Nous devons remettre à eu parler, après la clôture du parlement.

Nous attirons l'attention spéciale aux procédés de la chambre d'assemblée qui se trouvent dans notre feuille de ce jour.

M. D. M., Québec, reçu lettre et remise; continuez; c'est très acceptable; nos remerciements.

M. V. G., Trois-Rivières, reçu lettre et remise; vos informations sont très-satisfaisantes; bien des remerciements.

PARLEMENT PROVINCIAL.

CONSEIL LÉGISLATIF.

Vendredi, 18 mai 1849.

L'hon. M. De Blaquière propose une motion qui a pour but de présenter une adresse à Sa Majesté la reine au sujet de l'état de la province; et, vu que, depuis 8 ans que l'union existe, cette union n'est satisfait ni le Haut ni le Bas-Canada, de déterminer si une dissolution de l'union ne rendrait pas la paix à ce pays; et dans ce dernier cas de vouloir bien adopter telles mesures qu'elle jugera les plus propres à assurer sa souveraineté dans cette province, en même temps que la paix et le bonheur des loyaux sujets qui s'y trouvent. Cette motion a donné lieu à un long débat de trois à quatre heures; et finalement l'hon. M. De Blaquière l'a retirée!!

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

Mardi, 5 mai 1849.

L'hon. M. Lafontaine rapporte le bill pour remédier à certaines déficiences dans l'enregistrement des titres et instru-

ments ayant rapport aux biens-fonds, dans le bureau d'enregistrement à Montréal, tel que grossé le 23 avril dernier, et le dit bill grossé est le pour la troisième fois et passé. Sur motion de l'hon. M. LaFontaine, le bill pour établir une cour ayant juridiction dans les affaires criminelles et autres, portées en appel—est renvoyé à un comité spécial (MM. LaFontaine, Badgley, Palette, Chabot et Dumais) pour s'enquérir du contenu d'icelui, y compris les amendements qui peuvent y avoir été faits, soit par la chambre soit par le comité auquel il a été renvoyé, lorsque les délibérations de la chambre furent interrompues par les actes de violence du 25^e jour d'avril dernier. Un message est reçu du conseil législatif, adoptant le bill du pont suspendu de Queenston avec des amendements; Et les bills suivants sans amendement: Bill pour révoquer les ordonnances relatives aux chemins d'hiver dans le Bas-Canada, en tant qu'elles ont rapport aux districts de Québec et de Gaspé et parti du district des Trois-Rivières; Bill pour exempter les officiers de l'armée et de la marine et autres personnes employées au service de sa majesté, du paiement des taxes de péages sur les chemins à barrières, en cette province; Bill pour révoquer certains actes y mentionnés et pour amender, consolider et réduire en un seul acte les diverses dispositions législatives maintenant en force pour régler les élections des membres pour représenter le peuple de cette province, dans l'assemblée législative d'icelle. M. Beaubien rapporte les amendements faits en comité, hier, au bill de la maison de la Trinité de Montréal, lesquels sont adoptés, et ordre est donné de grossier le bill.

Mercredi, 16 mai 1849.

Un message est reçu du conseil législatif adoptant les deux bills suivants sans amendements, savoir: Bill pour incorporer l'association appelée la congrégation des hommes de la paroisse de St. Roch de Québec; Bill pour amender l'acte passé dans la huitième année du règne de sa majesté, intitulé, "Acte pour mieux faciliter la commutation volontaire de la tenure des terres en nature dans les seigneuries et fiefs dans le Bas-Canada en celle de franc-aleu roturier;" et le bill pour amender les lois relatives aux lettres de change et billets promis-oires à l'intérieur et aux prêts qui s'y rapportent et aux lettres de change à l'étranger en certains cas avec plusieurs amendements; Et aussi les deux bills suivants pour lesquels il demande le concours de cette chambre, savoir: Bill pour pourvoir à l'insertion de certaines annonces officielles et légales dans le Canada Gazette seulement; Bill pour incorporer l'archevêché et les évêchés catholiques romains dans chaque diocèse dans le Bas-Canada.

Vendredi, 18 mai 1849.

Le bill de l'université a subi sa troisième lecture sur une division de 43 contre 14 et après la perte de plusieurs amendements tories. Le bill pour amender les lois de la maison de la Trinité de Québec a été lu pour la 3e fois et a passé. La chambre est ensuite entrée en comité sur les subsides, et a adopté plusieurs items.

Samedi, 19 mai 1849.

L'hon. Henry Sherwood propose des résolutions, ayant pour but de présenter une adresse au gouverneur général, portant qu'il est désirable que le siège de la législature soit 4 ans à Québec et 4 ans à Toronto, et que Montréal cesse d'en jouir après la présente session. M. Galt a proposé de remettre à plus tard la considération de cette motion; négative par 27 voix contre 36.—M. Sherwood de Brockville a proposé simplement d'ôter le siège du gouvernement à Montréal; négative par 33 contre 38.—M. McDonald fit motion de choisir Kingston pour siège de la législature; négative par 10 voix contre 50.—M. Lyon proposa ensuite Bytown; négative par 13 voix contre 47. La motion principale, alors mise aux voix, fut emportée par un vote de 34 voix contre 29. Ensuite il fut proposé une adresse basée sur les résolutions que la chambre venait d'adopter; elle fut emportée par la division suivante:

Pour:—Messieurs Armstrong, Baldwin, Blake, Boulton de Norfolk, Boulton de Toronto, Boutillier, Burritt, Cameron de Kent, Canchon, Chabot, Chauveau, Christie, Duchesnay, Ferguson, Fortier, Fournier, Fourquin, Guillet, Hall, Laurin, Lemieux, Marquis, Merritt, Méthot, Notman, Palette, Price, Richards, Sherwood de Toronto, Smith de Wentworth, Taché, Thompson, Watts and Wetenhall.—34.

Contre:—Messieurs Beaubien, Bell, Cartier, Cryster, Davignon, De Witt, Drummond, Damas, Egan, Flint, Galt, Gungy, Holmes, LaFontaine, Lyon, Macdonald de Glengary, Macdonald de Kingston, Sir Allan MacNab, Malloch, McConnell, Nelson, Papineau, Prince, Robinson, Sauvageau, Seymour, Sherwood de Brockville, Smith de Frontenac, et Viger.—29.

Ainsi, la législature a décidé que le siège du parlement serait alternativement à Québec et à Toronto.

OPINION DE LA PRESSE.

(Du Spectator de Londres, Angleterre.)

Il ne faut pas perdre de vue le fait suivant: quand le bill (l'indemnité) a passé dans la chambre d'assemblée, il a été soutenu par une vraie majorité de membres d'origine anglaise. Ce n'est donc pas un bill aussi exclusivement français qu'on le dit. La violence de l'opposition parait se concentrer dans des hommes tels que Sir Allan MacNab, le colonel Prince et quelques autres dépositaires du vieux feu tory; et sans doute qu'autour d'eux règne toujours un incendie! Mais ce n'est pas LA le Canada!!!

(Du Signal de Huron, Haut-Canada.)

Vous devez savoir que le torisme a été le fléau du monde civilisé; que le sens littéral de ce parti-là est d'élever et de soutenir quelques individus dans une luxuriante indolence, aux dépens des richesses, des labours et de l'honneur de la grande masse du genre humain.... Sauvez-vous bien que ces serbes émetteurs de Montréal sont les mêmes que ceux qui tout dernièrement étaient harangués, approuvés, et applaudis par Sir Allan MacNab et l'hon. George Moffat, lorsque ces émetteurs brûlaient en effigie l'hon. M. LaFontaine. Il ne faut pas se laisser effrayer par l'apprehension d'une nouvelle rébellion en Canada. Le torisme est trop faible pour rien produire de sérieux. Les tories calculent sur l'appui des classes ouvrières pour monter au pouvoir et les souler aux pieds et les mépriser. Regardons ces tories avec indignation; rions-nous de leurs promesses; qu'ils comprennent leur propre impuissance; et si nous leur retirons notre approbation et notre appui, ils mourront de leur propre faiblesse.

(Du Journal and Express d'Hamilton.)

Quelques uns des tories de "Flamborough West" incommodes des succès des personnes occupées à lire si-gar: la loyale adresse du district, ont vio à les plus sin-

ples règles de la décence, en saisissant et brûlant de longues listes de noms, destinées à cette adresse.

(De la Gazette de Québec.)

La presse de Montréal a oublié que dans la province la population a deux parties constituantes; rendre l'une soumise à l'autre, serait tyrannique et odieux. Ces deux parties vivent maintenant et ont depuis 90 ans vécu ensemble, ils doivent vivre ensemble; un parti ne peut pas être submergé par l'autre; il faut qu'ils vivent ensemble, en harmonie, avec des droits égaux. Une domination anglaise ne peut pas être établie en Canada; l'histoire et les chiffres montrent trop clairement le contraire. Il n'y a pas de Français en Canada. Nous sommes tous Canadiens, quelque soit notre langue ou notre croyance. Notre attachement à la mère-patrie peut différer plus ou moins; mais notre amour pour notre propre pays est et doit être le même.

(Du Journal de Québec.)

M. de Boucherville est l'homme le plus excentrique que je connaisse. Il voulait, lui, une autre administration, s'imaginant sans doute, qu'avec un gouvernement responsable, c'est le conseil législatif qui doit prendre l'initiative, et non la branche populaire. Le gouvernement, disait-il, ne pouvait fonctionner, si on ne formait une administration, composée d'un conservateur extrême (M. Moffatt) d'un conservateur modéré (M. McGill) et d'un démocrate (M. Papineau). Le proverbe n'a-t-il donc pas raison de dire que "les extrêmes se touchent." Un violent tory et un violent démocrate, voilà les deux éléments extrêmes dont M. de Boucherville veut former un ministère puissant, suivant lui. Probablement a-t-il le mot de l'énigme, et a-t-il en, en voyant M. Papineau voter invariablement avec les tories dans la chambre, que l'ex-orateur serait prêt à faire partie d'un ministère ou serait M. Moffatt et McGill! Dans tous les cas, il ne ferait pas pire que son frère, M. D. B. Papineau.

(Du même journal.)

M. Papineau se répandit, l'autre jour, en violentes invectives contre le clergé, contre ce même clergé qu'il méprisait en 1835 et 1836, et qu'il vantait et glorifiait autre mesure en 1848. Tout le monde de se demander la raison de ce nouveau changement: "Rien de plus naturel, pourtant, disait quelqu'un; M. Papineau méprisait et calomniait le clergé en 1835, parce que le clergé, qui prévoyait les dangers de sa politique violente, ne marchait pas avec lui; il glorifiait et défiait presque le clergé en 1848, parce qu'en 1848 il voulait attirer à lui le clergé dont l'influence eût été d'un grand secours à ses projets ambitieux et égoïstes;—son ancienne antipathie pour le clergé lui revient en 1849, parce que le clergé est l'ennemi du désordre, et surtout parce qu'il croit que c'est le clergé qui est cause que les projets de résolutions et d'adresses, qu'il avait envoyés à son comité, ont été rejetés et remplacés par d'autres d'une nature plus significative et plus ministérielle." Mais n'est, soyez-en sûr, que le commencement de la fin.

(Du Pilot de Montréal.)

Nous aimons la franchise de la Gazette (de Montréal) qui conseille à ses amis de prendre garde à ce qu'ils disent en présence du magistrat de police, M. McCord. Nous prenons acte de l'admission qu'elle fait, que son parti a des secrets qu'il ne voudrait guère voir divulgués, dans le cas où ils formeraient le sujet d'investigations judiciaires.

CORRESPONDANCE.

M. L'ÉDITEUR,

Pendant qu'à Montréal, les bâtisses du parlement, les archives du pays, de magnifiques bibliothèques, les propriétés des hommes publics et des citoyens disparaissent sous le feu de l'incendie, un spectacle d'un genre bien différent se fait voir au sein de nos campagnes. Au lieu d'actes de destruction ce sont des œuvres d'édification qui s'y opèrent tous les jours. Les enfants du sol, (... que, dans ce moment, une misérable faction parait vouloir frapper au cœur, parait vouloir anéantir...) apprennent par l'économie et le renoncement à des usages pernicieux, à devenir plus prospères et à s'assurer sur leur terre natale la position respectable qui leur est due à tant de titres. Ces heureux effets que l'on voit s'opérer partout et qui sont de nature à assoir notre nationalité et notre bien-être sur des bases solides et durables sont dus aux prédications chaleureuses de l'infatigable apôtre de la tempérance. Ces prédications n'ont pas, comme les discours brûlants qui se prononcent dans les conciliabules de la capitale, l'effet de faire promener la torche incendiaire sur les édifices publics et privés, mais elles ont celui de faire incendier le vin et le whisky, d'en faire des feux de joie. M. Chiniqy vient de parcourir le comté de Vaudreuil, et partout il a obtenu un succès magnifique. Le peuple Canadien en masse veut faire entre ses mains sur l'autel de la religion et de la patrie, le sacrifice des liqueurs spiritueuses. A St. Polycarpe où il a été entendu avec bonheur pendant trois jours, 2,200 Canadiens ont voulu se réunir à la phalange déjà si considérable des associés de la tempérance. Voici l'adresse qui lui a été présentée à son départ par J. Lantier, écrivain, M. P. P.

Monsieur.—Au nom de tout ce peuple qui vous entoure et qui, depuis trois jours, a su reconnaître avec tant de consolation et de bonheur les paroles éloquentes et chaleureuses qui sont tombées de votre bouche, je viens vous prier d'accepter l'expression de notre sincère gratitude pour le bien que vous venez d'opérer au milieu de nous. Ce que votre voix patriotique a déjà opéré en cent lieux divers, elle vient de l'opérer ici. Vous nous avez fait le procès des liqueurs spiritueuses, et nous avons voulu prononcer nous-mêmes le jugement, en leur jurant à vos pieds une haine éternelle. Puisqu'il nous est donné de vous adresser quelques mots, nous ne laisserons point votre patience et ne blesserons point votre modestie par des éloges fastidieux; la presse aux cent bouches la fait sur tous les tons, et quand on sait les mériter aussi bien que vous, le cœur est l'esprit souffrant à les recevoir. D'ailleurs que pourrait notre faible voix, au milieu de ce concert de bénédictions qui sort encore des plus nobles poitrines au sein de la capitale et qui, se promenant d'un bout à l'autre de la cité, fait entendre ses échos jusques dans les campagnes les plus reculées de ce beau pays que vous aimez tant. Allez donc, cher et digne apôtre, entraîné sous vos religieux drapeaux, ceux de vos compatriotes qui n'ont pas encore eu l'avantage de vous entendre, et ensemble nous béniront à jamais et transmettrons avec bonheur à nos derniers neveux, un nom

grand, patriotique, et glorieux comme la cause avec laquelle il s'est identifié, et qu'il sait si bien faire triompher.

Plusieurs articles remis, faute de place dans le numéro de ce jour.

DE TOUT UN PEU.

AVOCAT.—Robert Abraham, Ecr., vient d'être reçu Avocat pour le B. C.

PLUIE DE MÉDECINS.—La Gazette Officielle de samedi contient les nominations comme médecins, etc., des Messieurs suivants: G. N. Buxton, J. P. Marr, F. Challinor, G. C. Wood, J. M. Quesnel, Jos. Carrier, F. B. Going, J. Wanless, C. G. Morre, J. A. Crevier, J. A. Tournai, H. A. Rolland, J. E. Provost, J. G. Bethune, A. Brisson, et C. A. Coates, Ecuyers.

BONS PROVINCIAUX.—Le 18 courant, il avait été émis pour £334,087 de bons provinciaux; il en était rentré pour £202,192, il y en avait encore en circulation pour £131,895.

TOWNSHIP.—Une proclamation dans la Gazette Officielle érige un nouveau township sous le nom de township de Sheen, dans le district de Montréal.

CONVERSIONS.—Le Tablet de Londres nous apprend que durant la semaine sainte 14 personnes ont fait abjuration du protestantisme et été reçues dans le saint de l'église catholique, à Londres.—Dans la même semaine, Madame Alger et Mademoiselle Emma Alger, du comté d'Essex, sont aussi entrées dans le saint de l'église catholique.

LE CHOLÉRA.—Tout en continuant à régner à la Nouvelle-Orléans, le choléra semble remonter le cours du Mississippi avec une rapidité menaçante. A St. Louis, on comptait le 9 jusqu'à vingt mort par jour. A Louisville, l'épidémie exerce ses ravages dans les quartiers populeux et habités par la basse classe du peuple. A Cincinnati, elle a fait assez de progrès pour que le conseil de salubrité se soit déclaré en permanence, et le rapport qu'il a publié le 12, recense cinquante cas nouveaux et cinq décès dans les 24 heures. Nous devons ajouter que les médecins ne sont pas d'accord sur la nature de la maladie, et que beaucoup d'entr'eux le voient dans le prétendu choléra qu'une dysenterie maligne.

Courrier.

INDE ANGLAISE.—Les Anglais ont fait déposer les armes à 16,000 Sikhs, ce qui met fin à la guerre. Le nombre de canons qu'ils leur ont pris est de 155 pièces. On ne sait pas encore si le Panjab va être annexé aux possessions anglaises.

DECÈS.

A Montréal, dimanche dernier, à l'âge de 52 ans, François Trudeau, Ecr., frère de M. le grand Vicaire Trudeau, Joyon du chapitre de la Cathédrale.

En cette ville, le 19 courant M. J. B. Lefebvre, ancien et respectable citoyen de cette ville, à l'âge de 69 ans et 4 mois.

A Québec, le 15, Demoiselle Jane Finley, la plus jeune fille de Robert Young, Ecr., surintendant des Pilotes, à 19 ans.

GRAINES DE JARDIN.

DE LA RÉCOLTE DE 1848.

Aux Jardiniers et aux personnes qui achètent des Graines.

LES graines de jardin sont généralement importées en ce pays, en automne et gardées dans des magasins jusqu'au printemps. Les vaineux qui partent l'automne pour le Canada laissent les différents ports d'Europe avant la récolte des graines, ainsi les graines qu'ils apportent sont toutes de l'année précédente et sont par conséquent de vieilles graines lorsqu'elles sont semées en Canada. Pour remédier à ces inconvénients, les soussignés ont adopté l'usage de faire venir leurs graines par la voie de New-York pendant les mois de novembre et de décembre lorsqu'elles ont été cueillies, et elles leur arrivent de New-York par estafette. Par ce moyen ils peuvent fournir à leurs pratiques.

DES GRAINES FRAICHES.

DE LA MEILLEURE QUALITÉ.

Ce moyen, quoique dispendieux a été prouvé par une expérience de plusieurs années, être le meilleur. Les graines qui ont été achetées des soussignés ont toujours réussi. En conséquence, ils invitent le public à faire attention à l'assortiment de GRAINES DE JARDIN et de GRAINES DE FLEURS venant de Paris par le paquebot Baltimore qui a fait voile du Havre, et de Londres par le Devonshire, consistant en une grande variété, parmi lesquelles se trouvent:

Table listing various types of seeds: Artichauts, Asperges, Fèves, Brocoli, Betteraves, Choux-fleurs, Capucines, Concombes, Carottes, Cerfeuil, Sarrisettes, Poireaux, Laitue, Al-lons, marjolaine, Moutar es, Oignons, Pois-Choux, Persils, Piments, Citrouilles, Raves, Rhubarbe, Romanin, Saffran, Sauge, Choux de Savoie, Epinards, Sarrisette, Thym, Tabacs, Navet, Tomates, Fèves rouges, Betteraves blanches, etc. etc. etc.

BENJ. WORKMAN & Co. 172, rue St. Paul, coin du Carré de la Douane

Montréal, 16 avril. P. S.—Ils ont aussi à vendre un assortiment étendu de GRAINES DE FLEURS du Canada, de France, d'Angleterre, d'Amérique, etc. dont le catalogue est imprimé et sera donné gratis à ceux qui viennent pour acheter des graines.

MOIS DE MARIE.

LES Soussignés viennent de mettre en vente une œuvre et très jolie édition du MOIS DE MARIE, petit format contenant les prières de la Messe, l'Épître du Dimanche, le Chemin de la croix. Prix 75 c. la douzaine.

Rue St. Vincent No. 3, 17 avril 1849.

DAMISPAUL, C. LAFONTAINE, ayant fixé sa résidence, près du Couvent du BON PASTEUR, sur la rue VICTORIA, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des leçons de Musique.